

BULLETIN D'INSCRIPTION

UNIVERSITÉ DES MARD

du mercredi 12 au samedi 15 juin 2024

Inscription avant le 10 mai 2024

Formation

- Avocat **abonné** - 16 heures déduites
- Avocat **non abonné** - 780 €
Possibilité prise en charge par le FIF-PL
(CF Devis)

Frais d'hébergement

- 1 participant** - 650 €
- 2 participants** - 1120 € (560 € par personne)
- 1 participant** - 560 € + **1 accompagnant** - 460 €
- Participation obligatoire** - 400 €

Participant

Nom Prénom

Barreau d'appartenance

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone portable

- 2ème participant**
- Accompagnant**

Nom Prénom

Barreau d'appartenance

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone portable

Conditions générales

Les formations sont organisées par l'EDACS, organisme de formation (agrément n° 91 34 P 44 62 34). Les inscriptions sont validées qu'après paiement de la totalité des frais selon l'option choisie ; elles sont enregistrées par ordre d'arrivée. Toute demande d'annulation doit être motivée (production de justificatifs) et notifiée à l'école avant le 10 mai 2024 par tout moyen permettant d'en assurer la réception et d'en déterminer la date. A l'issue de cette date, l'EDACS ne procédera à aucun remboursement des frais d'hébergement. Chaque demande d'annulation fera l'objet d'un examen individuel. L'EDACS se réserve en outre le droit d'annuler le séminaire en-deçà de 20 participants au plus tard le 10 mai 2024.

Fait à

Le/...../.....

Montant total à régler

Formation €

Hébergement €

Participation obligatoire €

Total €

Signature et tampon professionnel